



### Les hausses tarifaires des États-Unis contestées à l'OMC

Avec les mesures prises depuis le Bureau ovale, les États-Unis se retrouvent de plus en plus isolés sur la scène internationale. Le commerce ne fait pas exception. Face aux dernières annonces tarifaires, le Canada et le Mexique ont vivement réagi, forçant le Président Trump à suspendre ses décisions d'augmenter les droits de douane. Les États-Unis avaient en effet imposé, dès le 12 mars, des droits de douane de 25 % sur les importations canadiennes d'acier et d'aluminium. Le Président Trump s'en prend désormais au secteur laitier canadien, une cible que l'industrie laitière américaine réclame depuis longtemps après sa défaite dans son différend sous l'ACEUM. Mais là aussi, le Secrétaire au Commerce, Howard Lutnick, a indiqué que les tarifs de 250 % que menace d'imposer le Président Trump sur les produits laitiers et le bois d'œuvre seraient reportés au 2 avril, date à laquelle des droits de douane « réciproques » sur divers partenaires commerciaux des États-Unis seront annoncés.

Le Canada a décidé de maintenir ses mesures de représailles tarifaires sur des biens américains d'une valeur de 30 milliards de dollars canadiens et de suspendre la seconde phase de ses mesures de représailles. Entre-temps, le Canada et la Chine sont entrés dans une période de consultation bilatérale de 60 jours avec les États-Unis à l'OMC pour tenter de résoudre le différend. Passé ce délai, en l'absence de solution satisfaisante, les deux pays pourront demander l'arbitrage par un groupe spécial.

Cependant, cette approche semble vouée à l'échec étant donné l'état actuel de l'Organe d'appel de l'OMC, si les États-Unis décidaient de faire appel d'une décision. Il existe donc une crainte que ce type de blocage devienne la norme et déclenche une véritable guerre commerciale.

### Les États-Unis demandent des changements à l'OMC

Le Bureau du Représentant des États-Unis pour les questions commerciales (USTR) a émis de vives critiques à l'égard de l'OMC dans son Rapport annuel 2024 et son Rapport sur la politique commerciale 2025, publiés le 3 mars. Toutefois, il n'a pas annoncé un retrait des États-Unis de l'organisation. Le rapport souligne que les États-Unis continueront de s'impliquer dans les travaux de l'OMC sur les tarifs douaniers, les politiques non commerciales, la réforme du règlement des différends et la réforme du pilier de négociation de l'OMC.

« Les États-Unis ont tenté – et continueront de tenter – de résoudre ces problèmes. Mais la patience s'amenuise (...) Les États-Unis continueront de chercher de nouvelles voies pour rendre l'OMC plus pertinente et viable à la lumière des réalités actuelles, tout en reconnaissant que toute réforme significative nécessitera la participation d'autres Membres, y compris de ceux qui ont profité de l'échec de l'OMC à atteindre ses objectifs », indique le rapport.

Le 7 mars, la Directrice générale de l'OMC, Dre Ngozi, a déclaré s'être entretenue avec le Secrétaire au Commerce Howard Lutnick et le Représentant au Commerce Jamieson Greer durant la semaine du 3 mars à Washington. Les deux responsables lui ont assuré de leur engagement envers l'OMC et de la volonté des États-Unis de rester membre de l'organisation, ce que la Dre Ngozi a salué comme une démonstration de l'importance que les États-Unis continuent d'accorder à l'OMC et un appel aux autres Membres à écouter leurs préoccupations et à chercher à y répondre.

La Dre Ngozi a également salué la nomination de Joseph Barloon comme Ambassadeur des États-Unis auprès de l'OMC. « Le choix d'un ambassadeur compétent et respecté pour rejoindre l'OMC nous donne l'occasion d'avoir un dialogue renforcé de Membre à Membre au sein de l'organisation », a-t-elle ajouté.

Dans son rapport, l'USTR critique l'incapacité de l'OMC à ouvrir de nouveaux marchés, citant « des niveaux de tarifs

consolidés très élevés », notamment dans les pays émergents comme l'Inde et le Brésil, alors que les taux consolidés des États-Unis ne sont en moyenne que de 3,4 %.

Aujourd'hui, les États-Unis affirment que cette approche ne fonctionne plus pour eux. « C'est légitime », a souligné la Dre Ngozi, mais elle a demandé comment il serait possible de travailler ensemble pour résoudre ce problème de manière multilatérale. Elle a ajouté que les Membres doivent écouter les États-Unis et tenir compte de leurs préoccupations.

Pour l'USTR, l'OMC est mal équipée pour relever les défis contemporains, et l'exemple le plus frappant est son incapacité à répondre efficacement, à travers ses fonctions de surveillance, de règlement des différends et de négociation multilatérale, aux défis posés par l'économie non marchande de la Chine.

La Dre Ngozi est convaincue que l'OMC doit se réformer dans tous ses domaines d'activité. À l'instar des États-Unis, elle a appelé les Membres à envisager une réforme complète des fonctions de l'OMC : la fonction de négociation, la fonction de surveillance, et la fonction de règlement et de résolution des différends. Il reste à voir si les annonces tarifaires du Président Trump permettront de déclencher ces changements.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.producteursdepoulet.ca](http://www.producteursdepoulet.ca), [www.lesleveursdedindonducanada.ca](http://www.lesleveursdedindonducanada.ca), [www.chep-poic.ca](http://www.chep-poic.ca) [www.producteursdoeufs.ca](http://www.producteursdoeufs.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92

